

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES, DÉPARTEMENT 60E CONGRÈS DES MAIRES : LE DÉPARTEMENT, PREMIER PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



*60e Congrès des Maires et des Président(e)s
d'EPCI le 30 septembre 2022 à Dammarie-les-Lys ©
Département de Seine-et-Marne / Marie Digard*

Le Département a renouvelé son soutien envers les collectivités territoriales à l'occasion de la 60e édition du Congrès des maires et président(e)s d'EPCI, le vendredi 30 septembre. Parmi les temps forts de cet événement : la signature de deux conventions, relative au Bouclier de sécurité du Département et de la charte Naur'EAU 77.

 Créé le: 30/09/2022

Renforcer les liens avec les collectivités

Au cours de la 60^e édition du congrès des maires et président(e)s des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), le Département de Seine-et-Marne a consolidé son rôle de premier partenaire des communes et intercommunalités.

[Au lendemain de la première séance de rentrée](https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/retour-sur-la-seance-publique-du-29-septembre-2022) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/retour-sur-la-seance-publique-du-29-septembre-2022>), le Président du Département de Seine-et-Marne, Jean-François Parigi, accompagné de nombreux conseillers départementaux, est allé à la rencontre des élus du territoire pour réaffirmer leur soutien.

Parmi les dispositifs au service des collectivités territoriales, figurent [ID77](#). Ce groupement d'ingénierie départemental accompagne les collectivités dans l'élaboration de leur projet d'aménagement. Des mobilités aux espaces publics, en passant par l'environnement, le tourisme et l'insertion, les domaines d'expertises sont variés pour répondre au plus près des besoins des collectivités.



L'équipe d'ID77 était sur le stand du Département pour échanger avec les élus seine-et-marnais qui ont pu découvrir le site internet d'ID77 (<https://www.id77.fr/fr>), flambant neuf !

Mise à l'honneur du Bouclier de sécurité

Au cours de ce congrès, le Président du Département de Seine-et-Marne et le maire de la commune de Montereau-Fault-Yonne ont signé une convention de coopération relative aux interventions des forces de police sur le site de la Maison des Solidarités (MDS) de Montereau-Fault-Yonne.

Cet accord permettra de répondre aux besoins de la commune de Montereau-Fault-Yonne pour mettre en place une procédure d'alerte vers la police municipale en cas de risque immédiat pour ses agents. En effet, les agents travaillant dans des établissements recevant du public sont exposés au risque d'agressions verbales et physiques.

À la suite de cet accord, un dispositif de type « kit de détresse » sera installé à l'accueil de la MDS afin d'alerter la Police Municipale et de faciliter une intervention proportionnée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Département déploie son Bouclier de sécurité partout sur le territoire. Objectif : renforcer la sécurité quotidienne des Seine-et-Marnais à travers :

- la sécurisation des collèges avec la Brigade des médiateurs,
- le soutien à l'équipement des polices municipales et intercommunales,
- le déploiement de la vidéoprotection,
- la création d'un centre de supervision départemental.

Plus d'informations sur le [Bouclier de sécurité](https://www.seine-et-marne.fr/fr/bouclier-de-securite) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/bouclier-de-securite>).

Signature de la charte Natur'EAU 77

Au temps fort de cette 60^e édition : la signature de la charte Natur'EAU 77 par le Département et 12 autres signataires. Dans le prolongement du 3^e Plan Départemental de l'Eau, cette charte met en œuvre une véritable stratégie territoriale qui vise à optimiser la gestion intégrée de l'eau tout en favorisant la reconquête de la biodiversité dans les collectivités seine-et-marnaises. Composée d'un plan en 22 actions, la charte Natur'EAU 77 se déploiera dès le troisième trimestre 2022 pour une durée de 5 ans.

Les engagements :

1. Participer activement à la mise en œuvre et au suivi du programme d'actions ;
2. Sensibiliser les acteurs à une meilleure intégration et prise en compte des problématiques de gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme ;
3. Intégrer la gestion de l'eau et la biodiversité dans les projets d'aménagements ;
4. Sensibiliser et accompagner des gestionnaires d'espaces à une meilleure prise en compte des problématiques de protection de la ressource en eau dans l'entretien des sites ;
5. Sensibiliser et impliquer les usagers à une meilleure prise en compte des enjeux d'eau et de nature au sein des collectivités.

FOCUS

Les partenaires du Département signataires de la charte sont : l'État, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalités de Seine-et-Marne, les Commissions Locales de l'Eau porteuse des 5 Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux en Seine-et-Marne, l'EPA Marne-EPA France, l'EPA Sénart, Aménagement 77 et l'AORIF.

PUBLICATIONS



RÈGLEMENT

Charte Natur'EAU 77

La Seine-et-Marne est un département stratégique dans le domaine de l'eau avec ses 4 400 km de cours d'eau, son sous-sol qui accueille deux nappes souterraines, puissantes et étendues (calcaire du Champigny, calcaire de la Beauce) et une nappe alluviale (Bassée) qui jouent un rôle fondamental dans l'alimentation en eau des Seine-et-Marnais.

Les enjeux liés à la protection et la préservation de ces ressources ont conduit à la mise en œuvre d'un programme d'actions partagé par l'ensemble des acteurs de l'eau œuvrant sur le département. C'est ainsi que le Plan départemental de l'eau de Seine-et-Marne a été mis en œuvre dès 2007. Il se poursuit aujourd'hui dans le cadre du 3e Plan 2017-2024.

La charte Natur'EAU 77 vise à développer une stratégie partagée par tous les acteurs impliqués dans l'aménagement des territoires de la Seine-et-Marne afin d'optimiser la gestion intégrée de l'eau, de favoriser la reconquête et la préservation de la biodiversité dans les collectivités du département et d'engager une nouvelle dynamique sur les sujets liés au grand cycle de l'eau.



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 1.63
MO



Le Département de Seine-et-Marne vous donne rendez-vous le 9 novembre prochain pour son 1^{er} Salon de l'Achat Public (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/fiche-evenement/1er-salon-achat-public>). Inscrivez-vous dès maintenant !



INSCRIPTION

NEWSLETTER

POUR ALLER PLUS LOIN

 [Soutien aux collectivités territoriales](#)

 [Politiques départementales](#)

 [Conseil départemental de Seine-et-Marne](#)